

AT LOGISTIQUE

1444 route de Maumusson
44540 VALLONS DE L'ERDRE

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la SARL AT LOGISTIQUE en SAS



81 rue des Ponts de Cé – 49000 – ANGERS

Tél. : 02.41.47.15.16

e-mail : angers@gesco-sa.fr

www.gesco-sa.fr

Société de commissariat aux comptes inscrite - Compagnie Régionale Ouest Atlantique

SAS au capital de 392.000 €uros – RCS Angers B 321 943 698

AT LOGISTIQUE
1444 route de Maumusson
44540 VALLONS DE L'ERDRE

**Rapport du commissaire à la transformation et
du commissaire aux comptes sur la transformation
de la SARL AT LOGISTIQUE
en Société par Actions Simplifiée**

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 28 novembre 2025, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024 présentent les caractéristiques suivantes (en euros) :

	au 31 décembre 2024	au 31 décembre 2023
Chiffre d'affaires	2.200.559	2.544.549
Résultat d'exploitation	-135.509	100.650
Résultat net	-148.075	73.241
Capitaux propres	63.077	211.152
Capital social	60.980	60.980

L'assemblée générale d'approbation des comptes au 31 décembre 2024 datée du 30 juin 2025 a affecté le résultat de l'exercice en compte d'autres réserves et report à nouveau débiteur.

Les indicateurs d'activité sur l'exercice 2025 en cours qui ont été mis à notre disposition permettent de s'assurer que, sur la base des informations disponibles à ce jour, les capitaux propres resteront supérieurs au capital social sur l'exercice.

Nous n'avons pas identifié de risque en matière de continuité d'exploitation.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur le plan juridique.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date des derniers comptes annuels, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Aucun avantage particulier n'a été porté à notre connaissance.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Angers, le 10 décembre 2025

*Pour **GESCO SAS**,
Commissaire aux comptes et à la transformation*

François BOISRAME
Associé

Signé par Francois Boisrame
Le 10 déc. 2025



doc_XAkL
tx_YOk3Q1OXl4zQ